

MAIRIE DE
BESANÇON



Reçu en préfecture le 07/06/2024

ID : 025-212500565-20240607-DRU2400A4-AR

**Arrêté du Maire
de la Ville de Besançon**

Publié le : 10/06/2024

DRU.24.00.A4

OBJET : Élections européennes du 9 juin 2024 - Désignation des présidents des bureaux de vote

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le décret n° 2024-226 du 12 mars 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen,
Vu la circulaire du Ministère de l'Intérieur INTA2000661J du 16 janvier 2020, portant sur le déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct,
Vu l'arrêté préfectoral du n° 25-2024-05-22-00003 du 22 mai 2024 modifiant les lieux de bureaux de vote dans le département du Doubs et instituant 68 bureaux de vote à Besançon,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sont désignés comme présidents des bureaux de vote pour le scrutin relatif à l'élection des représentants au Parlement européen du 9 juin 2024

Bureaux	Adresses	Présidents
101	Kursaal, place Granvelle, salle Proudhon	Anne Vignot
102	Mairie, 6 rue Mégevand, salle Courbet	Frédérique Baehr
103	Centre Pierre Bayle, 27, rue de la République	Anthony Poulin
104	École maternelle, 50 rue Bersot	Marie Lambert
105	École primaire, 26 rue Rivotte	Carine Michel
106	Mairie, 6 rue Mégevand, salle Courbet	Juliette Sorlin
201	École maternelle, 1 rue Champrond	Kévin Bertagnoli
202	École primaire, 67 rue d'Arènes	Marie Étévenard
203	Groupe scolaire, 8 rue des Vieilles Perrières	Claudine Caulet
204	Maison de quartier de la Grette, 31 bis rue du général Brulard	Benoît Cypriani
205	École primaire Butte 2, 10 rue Pergaud	Agnès Martin
206	École maternelle Butte 53 Avenue Clémenceau	Brice Deschaseaux
207	Maison de quartier de Velotte, 37 chemin des journaux	Raphaël Krucien
208	Maison de quartier de la Grette, 31 bis rue du général Brulard	Géronimo Addor
209	Groupe scolaire Rosemont, 2 rue Jules Ferry	Annaïck Chauvet
210	Maison de quartier saint-Ferjeux, Avenue Ducat	Franck Defrasne
211	Maison de quartier saint-Ferjeux, Avenue Ducat	Denis Poignand
212	École maternelle, 53 avenue Clémenceau	Julie Chettouh
301	Groupe scolaire Brossolette, 35 avenue de Montrapon	Abdel Ghezali
302	École maternelle Kergomard, 5 rue de l'építaphe	Marie Zéhaf
303	École maternelle Kennedy, 8 rue de l'építaphe	Odile Vuillier
304	École primaire, 28 rue de Fontaine-Écu	Pierre-Charles Henry
305	Lycée Jules Haag – site Marceau, 25 avenue Marceau	Françoise Presse
306	École maternelle, 18 avenue de Montrapon	Christian Viéron-Lepoutre
307	École primaire Fanart, 3 rue Antonin Fanart	Laurent Croizier
308	Lycée Jules Haag – site Marceau, 25 avenue Marceau	Marie-Thérèse Michel
309	Comité de quartier des Montboucons, 1 rue Arago	Michel Viénet
401	Groupe scolaire La Bruyère, 11 bis chemin du Refuge	Christophe Moyse
402	Groupe scolaire de la Viotte, 1 chemin Français	Pierre Vuitton



Bureaux	Adresses	Présidents
403	Groupe scolaire de Saint-Claude, 7-9 rue Jean Wyrsh	Sébastien Coudry
404	École maternelle A. Camus, 18 rue Hugues 1er	Gilles Spicher
405	Ancienne école primaire des 4 vents, 34 chemin de Vieilley	Michel Loyat
406	Groupe scolaire Jean Zay, 97 rue des Cras	Wiam Bama
407	Groupe scolaire Jean Zay, 97 rue des Cras	Hasni Alem
408	Groupe scolaire Orchamps E. Herriot, 6 chemin du Barlot	Arthur Stell
409	Groupe scolaire Palente-village, 41 rue du Muguet	Thierry Jeanmougin
410	Groupe scolaire P. et M. Curie, 29 rue des Roses	François Bousso
411	Groupe scolaire P. et M. Curie, 29 rue des Roses	Aline Chassagne
412	Groupe scolaire La Bruyère, 11 bis chemin du Refuge	Lorine Gagliolo
413	Groupe scolaire de Saint-Claude, 7-9 rue Jean Wyrsh	Nathan Sourisseau
414	École maternelle A. Camus, 18 rue Hugues 1er	Sadia Gharet
415	Ancienne école primaire des 4 vents, 34 chemin de Vieilley	Fabienne Brauchli
501	Groupe scolaire Bregille-Plateau, 12 rue du Dr. Heitz	Cyril Devesa
502	Comité de quartier des Prés-de-Vaux	Jean-Emmanuel Lafarge
503	Centre Pierre Mendès-France, 3 rue Beauregard	Anne Benedetto
504	École maternelle, 1 rue Delavelle	Nicolas Bodin
505	Groupe scolaire, avenue d'Helvétie, salle polyvalente	Tilale El Yousfi
506	École maternelle Paul Bert, 9 rue Duchailut	Catherine Thiébaud
507	École primaire Paul Bert, 9 rue Lanchy	Magali Renevier
508	École primaire Paul Bert, 9 rue Lanchy	Jean-Hugues Roux
509	Gymnase Résal, 10 rue Résal	Sylvie Wanlin
510	École maternelle Chaprais, 4 rue Baille	Nabia Boyer-Hakkar
511	Groupe scolaire Vaites-Sud, 26 rue Tristan Bernard	André Terzo
512	École maternelle Tristan Bernard (ancienne maternelle Jean Macé), 87 rue de Chalezeule	Christine Werthe
513	École maternelle Tristan Bernard (ancienne maternelle Jean Macé), 87 rue de Chalezeule	Damien Huguet
514	École maternelle, 19 ter avenue Fontaine-Argent	Nathalie Bouvet
515	École Helvétie – salle de jeux, 1 rue Delavelle	Élise Aebischer
601	ÉREÁ Simone Veil, 12 chemin de la Chaille	Iraj Keshmiri
602	École maternelle Picardie, 6 rue de Dijon	Jamal-Eddine Louhkiar
603	Groupe scolaire Bourgogne, 7 avenue de Bourgogne	Pascale Billerey
604	Salle de boxe – complexe sportif Lafayette, 5 rue Louis Garnier	Aly Yugo
605	Groupe scolaire Charles Fourier, 5 rue de Savoie	Myriam Lemercier
606	École maternelle, 5 ter rue de Cologne	Valérie Haller
607	Groupe scolaire Charles Fourier, 5 rue de Savoie	Jacques-Michel Maillot
608	Espace France services, 7-9 rue Picasso	Jeanne Henry
609	École primaire Jean Boichard	Christophe Lime
610	Groupe scolaire Charles Fourier, 5 rue de Savoie	Nathan Stisi
701	CAM – Bureau dérogatoire	Pierre Gainet

Article 2 : Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

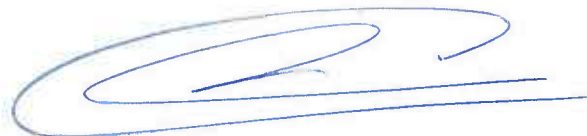


Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- publié au registre des arrêtés et sur le site internet de la Ville,
- adressé en Préfecture.

Besançon, le 7 JUN 2024

La Maire



Anne VIGNOT



1018. 1018. 1018.